

Article original

Impacts socioculturels de l'implantation de la mine d'or de Morila à Sanso

Tiemoko TRAORE^{*1}, *Sidy Lamine BAGAYOKO*¹

¹ Enseignant-Chercheur, Université de Bamako, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines.

*Auteur correspondant : sidylamine01@gmail.com

Article soumis le 02/05/2019 et accepté le 29/07/2019

Résumé : L'article examine la problématique des conséquences sociales et environnementales provoquées par l'implantation et l'exploitation de la mine d'or sur l'environnement de Sanso. Il émet le postulat que le changement démographique important engendré par l'implantation de la mine d'or Morila SA a contribué à bouleverser l'existence des habitants autochtones de Sanso. L'objectif de cette étude est de constater les changements contemporains spectaculaires qui s'accroissent et les dynamiques socio-spatiales, leurs manifestations et leurs causes. Afin de rendre compte le plus finement possible les changements intervenus depuis l'implantation de la mine d'or ; nous nous sommes inspirés des théories de l'anthropologie du développement et du changement social en plus de l'analyse documentaire, l'observation in situ et les entretiens ont constitué les trois piliers de notre méthodologie. Au terme d'une étude ethnographique, nous sommes arrivés à la conclusion que l'espace de Sanso, comme toute construction humaine est dynamique. Ainsi, pour les habitants de Sanso, travailler à la mine est devenu un rêve pour tous. Le départ des forces vives vers la mine constitue des bras qui manquent à la sphère agricole bien que ce secteur fondait en quelque sorte la spécificité de la localité. Cependant, la remise en culture rapide des terres en jachère, faute d'espaces suffisants, oblige les femmes à se rendre de plus en plus loin pour récolter. Cela provoque un déboisement massif pour approvisionner les habitants en bois de chauffage et a pour conséquences sur les sols le ruissellement et l'érosion et la diminution des terres arables.

Mots clés : Territoire, mine d'or, espaces, changement, démographie

Abstract : *This paper examines the issue of the social and environmental consequences of the installation and exploitation of gold mine on the environment of Sanso. It is assuming that demographic change created by the establishment of the gold mine Morila S.A. has contributed to moving deeply the existence of the natives of Sanso. The aim of this study is to observe current remarkable and accelerating change occurring Sanso and social-environmental dynamics, their manifestation and their causes. In order to report the changes occurring as finely as possible since the establishment of the gold mine; we were inspired by social anthropology of development and social change in addition to analysis of documents, observation on the site and interviews constituted the three pillars of our methodology. At the end of an ethnographic study, we concluded that the social environment of Sanso like all kinds of human construction is dynamic. So, for the inhabitants of Sanso, to get a job in the gold mine remain a dream. Youth is abandoning farming to become workers at the gold mine company, whereas agriculture was a kind of specific feature of the area. The pressure on agricultural lands because of the lack of sufficient space for cultivating, makes that women are obliged to go far to harvest. Massive deforestation to supply inhabitants in firewood promotes erosion and flow while it is crucial to recuperate cultivable lands.*

Keywords: *Territory, gold mine, change, spaces, demography*

Introduction

En tant que ressource extrêmement lucrative, l'or est aujourd'hui au centre de nombreuses convoitises surtout dans les pays en voie de développement disposant de peu de textes réglementaires. La volonté de s'approprier ou de contrôler les mines demeure un facteur de déclenchement de divergences impliquant les multinationales et populations riveraines. Au Mali, la rente aurifère constitue une entrée importante en comparaison aux autres secteurs économiques. Depuis les années 90, le pays mène une politique de privatisation et tente d'ouvrir sa ressource aurifère aux investisseurs étrangers. De ce fait, en accord avec l'État malien plusieurs sociétés étrangères exploitent, des sites aurifères du pays. La part de l'État dans le capital des sociétés minières est

évaluée aux alentours de 20 %¹. Actuellement, 36 à 40 % des revenus générés par l'or restent au Mali sous forme d'impôts et taxes, salaires, cotisations sociales, investissements locaux, etc.

Cette ruée vers l'or entraîne de profondes transformations socio-économiques dans les zones où sont implantées ces exploitations minières. Les discours les plus courants vantent la participation des sociétés d'exploitation de l'or au développement local. C'est pourquoi il nous a semblé intéressant de mener une étude de cas approfondie dans l'une de ces régions aurifères du Mali.

1. Problématique

Afin d'analyser le plus finement possible les bouleversements liés à l'implantation d'une mine d'or dans une région donnée, nous avons étudié le cas de la localité de Sanso, située à 310 km au sud-est de Bamako. Ce site a été choisi d'une part, car il est considéré comme montrant un exemple de changement démographique spectaculaire, d'autre part par sa forte production aurifère avec plus 200 millions de minerais en 2006, depuis sa mise en service elle a injecté 700 milliards franc CFA dans l'économie nationale que pour les projets de développement mis en place par les sociétés qui exploitent l'or dans cette localité.

L'implantation de la mine a énormément modifié le visage de la localité de Sanso. Elle a aussi durablement impacté le mode de vie des habitants de Sanso. Cette implantation de la mine a eu un impact pratiquement sur tous les secteurs d'activités de la vie à Sanso. Notre problématique se résume donc à la question : l'implantation de la mine d'or Morila SA a-t-elle contribué à enrichir les populations autochtones, ou bien a-t-elle contribué bouleversé irréversiblement leur existence ?

De manière plus spécifique, cette recherche vise à analyser les impacts planifiés et non planifiés par les instances dirigeantes

¹ Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique du Mali, 2001, Les Mines : Un Secteur d'Investissement Au Mali : brochure sur le développement minier.

nationales et internationales sur le développement local de la zone d'accueil.

Dans un premier temps, l'étude des ressources engagées par la mine pour le développement de la localité de Sanso a constitué une partie conséquente de l'analyse des données documentaires récoltées au sein de la mine Morila SA. Afin de participer au développement local, cette mine d'or a en effet choisi avec les politiques publiques trois domaines d'intervention prioritaires : la santé, l'éducation et l'agriculture.

Dans un second temps, l'enquête in situ a permis une identification des résultats obtenus et des écarts non prévus à l'origine du projet : critiques sur les conditions de travail et de vie des habitants de la localité de Sanso, améliorations souhaitées, déceptions exprimées, conflits, bouleversements dans les pratiques et les représentations, en particulier concernant les logiques du terroir.

Les exigences de notre conception de l'analyse de la reconfiguration sociale qui veulent que l'on intègre les influences de l'environnement extérieur dans le fonctionnement d'un espace donné nous obligent à analyser le point de rencontre qui est l'exploitation minière. Il ne s'agit pas de faire une analyse à une échelle mésoéconomique qui se situerait quelque part entre l'exploitation minière et le cadre macro-économique, mais de tenter d'intégrer l'environnement extérieur lié directement à l'exploitation dans l'analyse de ce qui faisait les valeurs d'une communauté d'accueil. Nous sommes conscients des difficultés que cette conception comporte et nous ne chercherons pas à les résoudre dans le cadre limité de nos travaux actuels, mais nous aurons réalisé une partie importante du travail si nous pouvons susciter efficacement un débat sur la question de la gestion de l'environnement social des multinationales.

2. Méthodologie

2.1. Présentation de la population d'étude

Sanso est située à 310 kilomètres au sud-est de la capitale malienne, Bamako (Fig. 1). Elle dépend administrativement du cercle de Bougouni et appartient à la région de Sikasso (3^e région administrative du Mali). Elle est constituée de 16 villages : Falani, Falani fadia, Finkoa, Komogola, Zambougou, Sinsin 1, Sinsin 2, Finkola, N'tjila, Koroferela, Fadia, Sokela, Silamana, Sounbounkoro, Oualassebougou et Morila. Le chef-lieu de commune est Sanso. Cette commune rurale a une histoire ancienne qui remonte, selon la tradition orale, aux Xe et XII^e siècles, période à laquelle on assista au Mali à la naissance du royaume bambara de Ségou. Sanso, le chef-lieu de la commune, est le point d'ancrage de cette tradition orale.

Selon les entretiens menés auprès des vieux du village sur le terrain, la fondation de Sanso est à rattacher à Samou Bagayoko, un dioula (commerçant) originaire du Kéléyadougou (à 60 km d'Ouélessébougou actuel, au sud de Bamako). Marchand ambulancier, du groupe ethnique bambara, de bétail et de noix de kola, Samou s'arrêtait régulièrement à l'endroit de l'actuel quartier de Nérila. Un jour, les esprits lui conseillèrent d'y fonder un village, promis à un bel avenir. Il décida donc de confier ce village à son ami, Néribacoro Mariko, à qui il délégua le *dugutikiya* (chef de village). La famille des Mariko reste encore aujourd'hui détentrice de ces pouvoirs traditionnels. Le nom du premier quartier fut Nérila, faisant référence à Néribacoro. Et en reconnaissance pour son ami Samou, Néribacoro décida de nommer le village Sanso, raccourci du vocable bambara *Sakahousseraso* (les moutons sont arrivés à la maison). La création du village de Sanso fut ainsi effectuée. Ce récit est typique des histoires de fondation des villages ; on trouve ce genre de récits sur le passe-partout dans la savane ouest-africaine (Amselle 1999, Hagberg 2004, Kuba & Lentz 2006).



Figure 1. La carte du Mali avec Sanso en relief

Sanso se trouve au sud du Mali. Source : Internet, www.google.fr.

Sur la base des chiffres du recensement général de la population de 2009 en République du Mali, le village de Sanso comptait 5050 habitants, avec 2239 femmes contre 2811 hommes. Quant à la population de toute la commune, elle s'élevait à 22 284 habitants (cf. Information, maire commune de Sanso, 2018). Actuellement dans la commune de Sanso la population est majoritairement de bambara sédentaire. L'activité principale avant l'implantation de la mine était l'agriculture. De nos jours, la pratique de l'agriculture a été fortement bouleversée avec l'attrait de l'emploi comme ouvrier non qualifié dans la mine.

2.2. Approche qualitative

L'analyse de ce travail repose sur les discours des acteurs concernant leurs pratiques et stratégies, et permet de nous détacher du sens commun et des discours développementalistes. C'est pourquoi nous avons opté essentiellement pour la méthode

qualitative pour recueillir les informations. Nous n'avons pas cherché ici à repérer les occurrences statistiques à travers les entretiens, mais plutôt les alliances, oppositions et conflits qui lient ces acteurs et qui les motivent dans leurs différents choix. Notre analyse se base ainsi sur l'explicitation des ruptures et fractures qui agissent dans les pratiques sociales et non sur une réflexion qui s'appuie sur la juxtaposition de cultures différentes. Le social est donc ici appréhendé à la fois comme un ensemble qui respecte certaines normes et comme un produit original, car non strictement déterminé par ces contraintes sociales. La théorie émerge du terrain, elle émerge de ce que nous disent les acteurs sur l'action. De fait, ces données :

ne sont pas des "morceaux de réel" cueillis et conservés tels quels par le chercheur, pas plus qu'elles ne sont de pures constructions de son esprit ou de sa sensibilité. Les données sont la transformation en traces objectivées de "morceaux de réel" tel qu'ils ont été sélectionnés et perçus par le chercheur. (Olivier de Sardan, 1995, p.76).

L'analyse des données récoltées au gré des recherches documentaires, des observations *in situ* et des entretiens nous a ainsi permis de recouper les informations (triangulation) et de procéder, tout au long de l'enquête de terrain, « *par itération, c'est-à-dire par allers et retours, va-et-vient. On pourrait parler d'itération concrète (l'enquête progresse de façon non linéaire entre les informateurs et les informations), ou d'itération abstraite (la production de données modifie la problématique qui modifie la production de données qui modifie la problématique)* » (Olivier de Sardan, 1995, p.94).

Lors de cette étude terrain prolongée à Sanso, certaines personnes ayant fait l'objet d'interview ont eu des difficultés à appréhender le rôle de l'anthropologue sur le terrain. Probablement à cause de certaines habitudes établies par des enquêtes antérieures, dans certains cas par exemple les gens ont tenu à profiter de notre passage pour demander d'être leur interlocuteur auprès de la mine afin de trouver un emploi, de demander des médecins pour leur centre de santé, de régler certains litiges. L'anthropologue, en partageant la vie quotidienne des habitants, est régulièrement pris

à parti et il lui est parfois difficile de trouver le point d'équilibre entre un rapport trop distancié qui limiterait la récolte d'informations et un rapport trop proche qui entraînerait une récolte biaisée de données de terrain. En effet, le chercheur risque toujours d'être "assimilé, souvent malgré lui, mais parfois avec sa complicité, à une « clique » ou une "faction" locale, ce qui offre un double inconvénient. D'un côté, il risque de se faire trop l'écho de sa "clique" adoptive et d'en reprendre les points de vue. De l'autre, il risque de se voir fermer les portes des autres "cliques" locales" (Becker, 2002, p.102).

3. Arène Sanssoise

Le point de départ de notre recherche est la problématique de l'ordre social, comment un ordre social peut exister et se prolonger dans le temps. Cependant, à la différence des sociologues fonctionnalistes, Anselm Strauss n'appréhende pas l'ordre dans une perspective synchronique, il ne le conçoit pas comme une structure différenciée dont il faudrait relier les éléments en vertu d'une certaine cohérence logique, il le considère comme étant imbriqué dans un processus continu. L'ordre selon Strauss n'est pas figé dans le temps ou « dans la structure », il se construit dans une dynamique temporelle et interactionnelle complexe, qui engage les individus qui y participent. Pour lui, la structure sociale formelle ou informelle n'est donc que le cliché instantané et réducteur d'un ordre qui ne peut être compris pleinement que dans une perspective diachronique.

Mais le fait de passer d'une analyse statique à une analyse dynamique n'est pas un simple jeu théorique. Cela ne fait que déplacer l'analyse structuraliste dans un cadre historicisé ou cinétique, comme le font par exemple les théories évolutionnistes. Cette façon d'appréhender nous a permis de voir l'imbrication des processus sociaux dans des contextes sociaux et environnementaux qui doivent sans cesse être réinvestis par les acteurs dans leur travail commun, et dans leurs tentatives pour gérer les contingences qui en émanent. Par conséquent, cette dynamique de l'ordre social qu'il cherche à décrire et à comprendre, n'est pas une planification

rigide qui contrôlerait mécaniquement le jeu des acteurs, elle est au contraire inscrite dans un processus qui engage ceux qui y participent sur de longues périodes, et qui les plonge dans des contextes d'interaction qui vont être réévalués, redéfinis et négociés suivant, et durant le déroulement des événements.

L'exploitation minière étant limitée dans le temps et dans l'espace, elle regroupe différents acteurs autour d'un espace sur lequel une communauté se reconnaît. La caractéristique de cette dernière est que c'est un groupe à caractère local, fortement intégré, dont les membres partagent les mêmes valeurs culturelles, tout en ayant entre eux de profonds liens affectifs et solidaires.

La rencontre et la cohabitation avec l'autre ont mis en mouvement ce qui caractérisait la localité. Cette étude consistera à analyser les changements sociaux au-delà des discours politiques, juridiques et économiques sur l'or tout se référant sur l'environnement social et les changements qui le caractérisent. Comme le souligne Guy Rocher le changement social est « toute transformation observable dans le temps qui affecte, d'une manière qui ne soit pas que provisoire ou éphémère, la structure ou le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée et modifie le cours de son histoire » (Rocher, 1995, p.22). Ce changement est dynamique, car il continue en même temps que notre recherche.

L'analyse des dynamiques des changements planifiés et non planifiés depuis l'implantation de la mine d'or Morila SA dans la localité nous a montré comment le cours des pratiques et des représentations est influencé par l'intervention de groupes d'acteurs particuliers. L'État malien et les dirigeants de la mine se sont ainsi engagés, d'un commun accord, à favoriser la promotion du milieu rural dans la zone d'implantation de la mine en déterminant trois piliers du développement avant l'implantation de la Mine : l'agriculture, l'éducation et la santé.

Il serait cependant erroné de penser que les habitants de la commune rurale de Sanso subissent passivement les transformations importées de l'extérieur (les dirigeants de la Mine et les

allochtones). Ils participent eux-mêmes comme acteurs aux modifications qui affectent la zone. En effet, ils orientent les transformations locales à travers les pratiques et représentations quotidiennes. Par exemple, la déforestation qui entraîne la destruction des habitats de la faune et la transformation de la chasse traditionnelle a des visées lucratives sont des changements qui ne sont pas du tout souhaités par les instances étatiques ou minières. Partant des trois volets prioritaires déterminés par l'État malien et la direction de Morila SA, notre analyse englobe donc les changements à la fois souhaités et non souhaités, qui ont pris corps au gré du développement de la mine Morila SA dans la commune rurale de Sanso. L'ensemble des relations sociales a subi bien des changements. Les alliances, la parenté et la politique ont toutes subi des mouvements et se définissent que par le revenu monétaire.

4. Environnement physique et biologique

L'implantation d'une mine d'exploitation aurifère n'est pas sans conséquence sur l'environnement physique² et biologique³. Dans sa déclaration de politique environnementale, la mine de Morila S.A. s'est imposée une stratégie d'opérations causant le moins d'impacts négatifs possible à l'environnement dans lequel se déroulent ses activités. Mais malgré les efforts fournis pour mener ses activités conformément à cette politique, les impacts négatifs sur l'environnement sont nombreux.

La mine d'or de Morila SA est un gisement à ciel ouvert qui ne cesse de s'étendre, au gré de l'extraction du minerai. Aujourd'hui encore, des travaux d'exploration à partir du gisement principal sont encore menés en vue d'augmenter les ressources et prolonger la durée de vie de la Mine. Il a d'ailleurs été établi qu'après dix ans d'activités, la carrière aura une superficie de 77,44 ha pour 1230 m de longueur, 860 m de largeur et 217 m de profondeur.

² Concerne le relief et les sols, l'air, le climat, les eaux souterraines et de surface, etc.

³ Se rapporte à la faune et à la flore.

Du fait de l'exploitation sélective de minerai oxydé et de minerai sulfuré pour en extraire l'or, l'usage d'explosifs pour faciliter l'excavation de ces roches dures et profondes, l'utilisation d'importantes quantités de produits chimiques pour traiter le minerai, les besoins en électricité et en eau pour le bon fonctionnement de l'usine ont nécessité de profondes modifications du paysage (station électrique, lac artificiel alimenté par le pompage d'une rivière, pipeline d'eau pour transporter l'eau jusqu'à l'usine, lignes haute tension...). En outre, elle produit des déchets (stocks de stérilets) qu'il faut gérer pour permettre l'utilisation des terres à la fin des opérations minières. Sans compter la pollution sonore (détonation, transports...), de l'air (retombée de poussières...), des eaux de surface et souterraines, la dégradation du couvert végétal...

L'émission de poussières, de bruits, de fumées et de gaz est inhérente à toute activité du genre du projet minier de Morila SA. Ce sont surtout les explosions produites dans la carrière principale qui semblent entendues dans les villages environnants. Mais il faut aussi prendre en considération les transports routiers et aériens, qui ont connu une nette augmentation depuis l'implantation de la mine.

Du fait de l'utilisation massive de produits chimiques (cyanure, arsenic...) et d'hydrocarbures pour extraire le minerai aurifère du sous-sol de la commune rurale de Sanso, les eaux de surface et les eaux souterraines connaissent très probablement des pollutions ponctuelles.

Pendant la phase de construction de la mine, de nombreux bras valides ont été recrutés par Morila S.A. Mais à la fin de la phase construction, la majeure partie de ces ouvriers a été compressée. Pour ne pas rester au chômage, ces derniers ont comme source de revenus l'exploitation et la vente du bois de chauffe et du charbon de bois pour pouvoir subvenir à leurs besoins (Planche 1). Du fait de l'accroissement des besoins engendrés par l'augmentation de la population dans la zone, les ressources forestières ont été surexploitées, entraînant la destruction du couvert végétal.



Planche 1. Vente de bois de charbon de bois en bordure de route.

Source : Tiemoko TRAORE, avril 2014.

Du fait de l'implantation de la mine de Morila SA, des impacts négatifs sur la faune locale sont probables. D'une part, la déforestation entraîne la destruction des habitats de la faune. D'autre part, avec la croissance démographique provoquée par l'attrait du travail salarié au sein de la mine, à participer à l'augmentation du nombre de chasseurs présents dans la zone. Certains sont d'ailleurs devenus des chasseurs professionnels, transformant la chasse traditionnelle en chasse à visée lucrative. Notre recherche de terrain n'a cependant pas permis de récolter des informations précises concernant les impacts directs et indirects de la Mine sur la faune locale.

De plus, il nous a été donné l'occasion d'observer le phénomène d'invasion d'importantes superficies de terres cultivables par un écoulement de boue rougeâtre, provenant des routes et du domaine minier. Cette boue qui recouvre les terres d'une couche de particules fines est aussi nocive pour les plantes agricoles. C'est pourquoi ce phénomène de boue polluée a affecté des champs entiers appartenant au village de Morila et des plaines utilisées par les femmes de Morila et de Sanso pour la riziculture.

5. Environnement socioculturel

Qu'est-ce qui caractérisait Sanso ?

Les lieux de culte, les bois sacrés, le terroir proprement dit sont l'objet d'appropriation familiale et communautaire. La propriété

foncière ne se rapprocherait plus officiellement à la notion de bien villageois, mais officieusement elle reste étroitement dépendante du groupe descendant de l'ancêtre du village. C'est seulement qu'à partir de 1960, par l'application de la politique socialiste du gouvernement, que le village tend à devenir une entité juridique. Le *dugu* (village) qui est à la fois les hommes et les femmes qui peuplent le village et la terre qu'il exploite. Mais les structures foncières procèdent d'une projection spatiale des structures sociales villageoises.

Le droit foncier est essentiellement celui d'en cultiver la terre, mais non d'en disposer. La possibilité d'exploiter une partie est en définitive fonction du statut que l'on occupe à l'intérieur de la communauté villageoise. L'exploitant précaire n'est autre que l'étranger admis dans la communauté. L'existence de limites juridiques entre les terres villageoises n'implique pas pour autant qu'il soit interdit à des étrangers ou à des nouveaux venus de s'installer pour cultiver sur les terres d'un village. Il suffira de demander l'autorisation de s'établir aux patriarches du village et d'offrir dix noix de kola et un poulet blanc au chef de village.

Le droit sur la terre est ici un droit à l'usufruit qui peut être cédé temporairement. Le fait d'exploiter ne signifie pas que l'exploitant soit propriétaire de la terre, il ne peut en être que l'occupant. Les membres de la communauté qui pendant les périodes de soudure allaient pratiquer le métier d'orpailleur vers d'autres contrées ont eu une certaine connaissance dans la gestion des droits d'exploitation du sol. Par contre ils estiment qu'ils n'ont pas de connaissance du sous-sol qui est le domaine réservé du monde spirituel. Pour eux, l'or en est le premier symbole de ce monde spirituel qui est le support d'un ensemble très riche de représentations et qui fait l'objet d'un rituel d'accompagnement.

Il serait faux cependant de penser que les habitants de la commune rurale de Sanso sont des êtres inertes, subissant passivement les transformations importées de l'extérieur (État malien et dirigeants de la Mine liés). Eux-mêmes participent aux modifications qui affectent la zone. Au gré de leurs pratiques et

représentations, ils orientent donc les transformations locales dans un sens non attendu par les instances étatiques ou minières. Partant des trois volets prioritaires déterminés par l'État malien et la direction de Morila SA, notre analyse englobe donc les changements à la fois souhaités et non souhaités, qui ont pris corps au gré du développement de la mine Morila SA dans la commune rurale de Sanso. L'ensemble des relations sociales qui sont caractérisées par l'alliance, la résidence, la parenté et la politique ont toutes subi des mouvements.

Avant, le mariage à Sanso se faisait soit par échange généralisé qui se déroulait généralement entre deux familles de statuts différents, c'est-à-dire au moins une d'entre elles était pauvre⁴. La famille pauvre se voyant dans l'incapacité d'assurer les frais du mariage, propose une fille de sa famille en échange de la fille voulue. Une autre façon de se marier se faisait par parenté à plaisanterie lors du baptême d'une fille, un des parents à plaisanterie de la famille peut se permettre de nouer de la corde aux pieds de l'enfant, cela signifiait que ce dernier serait sa future épouse.

Avant les premières démarches de mariages étaient effectuées par le frère ou par le cadet du patriarche qui se rend chez le père de la fiancée et lui présentent les dix noix de kola. Ces premières sont toujours acceptées, même si le mariage n'a guère de chance de se faire.

À partir du moment où l'accord des deux familles est effectif, la procédure du mariage se déroulait à plusieurs phases. D'abord le « *furu nafolo folo* » (la prestation matrimoniale) au cours de laquelle trois à sept jours après l'accord du conseil de famille de la fiancée, on remet une partie de la prestation matrimoniale qui est surtout destinée à se concilier les faveurs de la future belle-famille. La remise de la prestation matrimoniale est suivie de la

⁴ Ici la notion de pauvreté fait référence au manque d'argent et de moyens matériels. A Sanso une famille riche est une famille qui possède des champs qui produisent beaucoup de céréales plusieurs têtes de bovins ou d'ovins.

cérémonie du *woroti* (cassure de la noix de kola) au cours de laquelle on fend les noix de kola apportées par la famille du mari qui sont ensuite partagées entre les parents de la fille qui le consomme aussitôt. « *Je me rappelle lors des procédures de mariage de mon petit frère un vieux a lancé en l'air la plus grosse des noix de kola. Les deux cotylédons une fois par terre étaient ramassés à la hâte et offerts aux parents les plus âgés des deux familles* ».

La fille va passer quelques jours dans sa future belle-famille afin de se familiariser. Pour les jeunes filles dont l'âge ne leur permettait pas de s'installer dans leur ménage, elles devaient seulement passer la période de récoltes dans leur belle-famille.

Les procédures du mariage collaient aux traditions de solidarité qui unissait avant tout un homme et une femme, issus de familles qui s'estiment à l'aune des valeurs morales qui fondent l'esprit du village.

De plus en plus la pratique ancestrale villageoise se recouvre du voile des imitations des nouveaux venus. Le mariage à Sanso se classe entre une pincée traditionnelle et moderne, car la prestation matrimoniale est toujours obligatoire et une montagne d'extravagances dans l'agencement du cérémonial des noces.

Le phénomène de la robe de mariée, les escarpins aux talons effilés, les ripailles, les cortèges de voitures et de motos pétaradant et zigzagant à travers la ville se sont étendus à nos campagnes. Le mariage devient de plus en plus difficile au village à cause de nouveaux obstacles psychologiques et matériels découlant des clichés.

Si la jeune fille devait entendre, les intentions de mariage de son partenaire avant de s'afficher chez lui avec les pressions actuelles à l'intérieur de la commune de Sanso pour avoir les moyens de leur paraître (s'habiller, manger, se comporte comme les femmes citadines) les filles se donnent aux plus offrants.

Je préfère sortir avec un ouvrier de la Mine qu'avec un cultivateur ou un moins que rien, je suis née dans la pauvreté tu penses que je vais être pauvre tout le reste de ma vie. Ah ! C'est quelque chose de vital

pour nous, imaginer que si tu ne fais pas attention tu risqueras d'avoir sous ta main non seulement un moins que rien qui passera tout son temps à te voir comme la cause de sa pauvreté avec qui tu vas passer le reste de ta vie entre le champ et la cuisine. Le mariage n'est pas ma préoccupation actuelle je me contente de bien vivre. C'est mon passe-temps favori en plus de notre chaîne hifi que j'écoute quand je fais la cuisine dans la cour commune où on se trouve. J'ai appris que la Mine va bientôt financer les projets féminins. J'attends avec impatience que le financement de ce projet commence pour que je cherche devenir autonome avec ma propre affaire (M.M.).

Avant l'installation de la Mine, les femmes locales devaient travailler avec l'homme, pour l'homme et dans le champ de l'homme (un travail longtemps minimisé). À la récolte, c'était l'homme qui contrôlait tout et décidait de tout : la partie de la production destinée à la consommation, à la vente, etc. La femme se contentait de ce qu'on lui donne, parfois c'était une coépouse, une main d'œuvre de plus qu'elle voyait arriver. L'adaptation à cette condition était un signe de respect de la part de la femme et cela assurait un avenir meilleur pour ses enfants. Actuellement les jeunes filles veulent se défaire du réseau des valeurs traditionnelles qui confèrent une très grande valeur à la procréation et réduisent pratiquement à néant toutes les sources épanouissements, leur statut dépend presque entièrement de leur réussite comme mères. Cette réaction qui est due indirectement à la mine montre le bouleversement de ce qui caractérisa les conduites actuelles sansoises.

Comme dans toute société humaine le désordre et le mal ont toujours une origine extérieure, c'est l'autre qui vient toujours troubler l'ordre et l'harmonie existants. Les propos des autochtones ne font pas exception à cette règle et que ce comportement de la part des filles risquera de faire disparaître la notion de respect et des valeurs humaines dans le village.

Actuellement avec la célébration du baptême, pratique qui n'existait pas, qui se caractérise par une veillée nocturne et une cérémonie religieuse (café au lait, pain, mouton et riz). Ils sont peu nombreux ceux qui font recours à ce système traditionnel pour baptiser leurs enfants. Les réjouissances sociales sont devenues

aujourd'hui le théâtre d'un étalage des symboles de fortune ou de réussite sociale dans le village. C'est un moyen pour chacun d'exposer les différentes formes de richesse en sa possession. Tout au long de la discussion, le prix de leurs parures revient sur la scène, avec des griottes qui en rajoutent avec les louanges.

Sur le plan de la résidence, avant les jeunes mariés s'installaient chez les parents de l'homme d'où le système « harmonique ». Ce système autrement appelle chez nous la grande famille était très importante, elle est surtout caractérisée par un élan de solidarité que peut manifester les membres les uns envers les autres.

La grande famille était l'unité économique de base et de communication des normes et valeurs sociales, actuellement avec le salaire et le phénomène du paraître les jeunes mariés abandonnent celle-ci pour fonder une famille nucléaire. Ces jeunes qui travaillent surtout dans la mine, se disent qu'à l'intérieur de la grande famille que l'épanouissement n'est pas possible, car tout le temps se sont des problèmes des autres qui doivent être gérés.

La construction de ces familles nucléaires est à l'image de la nouvelle architecture (abandon des cases au profit des blocs à l'image des maisons de la cité minière) amenée par la Mine. Si l'architecture était caractérisée par les cases qui est l'habitation africaine typique : circulaire, très petite et toit en chaume, elle peut être construite par une seule personne en moins de 48 heures. Elles sont très adaptées aux grosses chaleurs. Elles sont généralement dotées d'une porte d'entrée devant et d'une porte d'accès aux sanitaires ou à la cuisine de plein air à l'arrière. Les briques en torchis latéritique assurent une solidité suffisante pour éviter tout entretien pendant plusieurs années. La toiture en chaume, elle, doit être changée ou réparée tous les trois à quatre ans en raison de la rigueur de la saison des pluies.

Selon le chef de village :

Je vois nos cases comme symbole de la modestie et de la simplicité, là où les valeurs humaines forgent et façonnent chaque enfant, pour qu'il n'oublie jamais cette terre ancestrale, parsemée par des arbres mythiques tels les baobabs. C'est un lieu de refuge pour tous, une école pour

apprendre le pardon, la tolérance, le respect des anciens, l'écoute, la modestie, l'effort, le partage avec les autres et le secret de l'évolution humaine. Dans cette case, la nuit n'est jamais une pluie d'angoisse, le malheur un désert de solitude, l'échec une faute individuelle, l'égoïsme une règle de vie, la solitude une logique de conception. Aujourd'hui, cette case tend à disparaître pour des raisons étrangères à son existence, nos ancêtres reposent en paix comme tous ces témoins d'une vie, disparus à jamais, qui aujourd'hui reposent dans le village de la vérité. Sache que là où je suis, je dors, je vis, je rêve et j'existe avec tout cet acquis qu'ils nous ont légué pour affronter cet autre qui ne cherche qu'à nous modeler à son image.

Depuis l'installation de la mine, l'architecture traditionnelle se détériore à grande vitesse (Planche 2). On observe en effet trop souvent la mégalomanie des nouveaux riches qui pensent que construire une maison à l'image de la cité minière au centre du village est un signe extérieur de richesse. S'inspirant souvent d'exemples de la cité minière, ils ne correspondent absolument pas à l'harmonie et à l'art de vivre africain, car pendant la période de chaleur ces maisons deviennent des fours. Le jardin, élément traditionnel de la concession africaine, est le plus souvent absent. Le village étouffe donc sous ces ensembles urbains qui sont destinés à montrer ostensiblement une réussite acquise avec aisance. Ces constructions donnent une autre image à Sanso.



Architecture de la localité avant l'implantation de la Mine.



Architecture actuelle calquée sur celle de la cité des travailleurs.



Planche 2 : Architecture de Sanso

Source : Enquête personnelle, 2016.

Sur le plan politique, comme dans de nombreux villages africains le pouvoir dans la localité était assuré par le chef coutumier et le chef de village. Le village de Sanso est en quelque sorte un faisceau de famille étendue dont le chef est investi d'une autorité qui dépasse le simple consensus de l'ensemble des patriarches,

sans qu'elle ait le caractère absolu de celle que chacun d'eux exerce sur les membres de sa propre famille.

Le chef de village est l'aîné de tous les patriarches-chefs de famille étendue appartenant au descendant fondateur du village. Un certain nombre d'institutions dont la plus importante est le conseil des patriarches assure au village, groupement structuré de parents et d'alliés, une vitalité organique dont tous les responsables de la mine ont pu éprouver à la fois l'efficacité et la résistance. La nature de ces institutions diffère selon qu'elles s'appuient sur l'ordre généalogique, qu'on pourrait qualifier de vertical ou diachronique, ou qu'elles procèdent de la stratification de la société en classe d'âge, qu'on pourrait qualifier appeler horizontale ou synchrone. De père en fils, d'aîné en cadet, les relations sont d'autorité et obéissance ; entre membres d'une même classe d'âge, c'est la fraternité et la gémellité, qui procèdent de la circoncision, qui règlent les rapports sociaux.

Le sous-préfet qui est le premier représentant de l'état dans la localité se voit avec les autres administrateurs relevant de sa responsabilité leur pouvoir d'achat baissé, car la plus basse catégorie d'ouvrier gagne mieux que le sous-préfet. Une des conditions pour avoir accès aux métiers non spécialisés dans la mine est d'être ressortissant de la localité. Suite à notre observation sur le terrain nous avons constaté que les autorités préfectorales établissaient des cartes d'identité à des prix exorbitants aux autochtones. Cette corruption a établi un manque de confiance entre les villageois et les représentants de l'État. Devant cette corruption grandissante et l'abandon de la justice coutumière les vieux déplorent l'impunité devant les mauvaises conduites, ajoute le chef coutumier :

avant l'arrivée de la mine on coupait les oreilles de ceux ou celles qui faisaient l'adultère, maintenant nous avons des bars un peu partout et si jamais ne nous nous hasardons à couper les oreilles de ceux qui entretiennent ces endroits, nous allons nous retrouver derrière les barreaux de la gendarmerie.

Discussion

Actuellement dans la localité l'argent détermine le statut social, les valeurs qui faisaient son authenticité s'effondrent de plus en plus et le pouvoir des vieux n'assure plus la protection. « *Le pouvoir, nécessaire pour les raisons d'ordre interne à l'instant considérées, prend forme et se renforce sous la pression des dangers extérieurs – réel et/ou supposés. Le pouvoir et les symboles qui sont attachés donnent ainsi à la société ainsi à la société les moyens d'affirmer de se situer et de se protéger vis-à-vis de ce qui lui est étrange* » (Balandier 1967, p.44)

Par exemple, la corruption a fait son apparition : une des conditions pour avoir accès aux métiers non spécialisés dans la mine est d'être ressortissant de la localité. Suite à notre observation sur le terrain, nous avons constaté que les autorités préfectorales établissaient des cartes d'identité à des prix exorbitants aux autochtones. Cette corruption a établi un manque de confiance entre les villageois et les représentants de l'État. Devant cette corruption grandissante et l'abandon de la justice coutumière, les vieux déplorent l'impunité de ces mauvaises conduites. Le chef coutumier ajoute :

avant l'arrivée de la mine, on coupait les oreilles de ceux ou celles qui faisaient l'adultère, maintenant nous avons des bars un peu partout et si jamais nous nous hasardons à couper les oreilles de ceux qui entretiennent ces endroits, nous allons nous retrouver derrière les barreaux de la gendarmerie.

Avant l'installation de la Mine, les femmes locales devaient travailler avec leur mari et pour leur mari, dans le champ de leur mari (un travail longtemps minimisé). À la récolte, c'était l'homme qui contrôlait tout et décidait de tout : la partie de la production destinée à la consommation, à la vente, etc. La femme se contentait de ce qu'on lui donnait, parfois il y avait une coépouse, une main d'œuvre de plus qu'elle voyait arriver. L'adaptation à cette condition était un signe de respect de la part de la femme, et cela assurait un avenir meilleur pour ses enfants. Actuellement les jeunes filles veulent se défaire du réseau des valeurs

traditionnelles qui conféraient une très grande valeur à la procréation et réduisaient pratiquement à néant toutes les sources d'épanouissement, leur statut dépendant presque entièrement de leur réussite comme mères. Cette réaction qui est due indirectement à la présence de la mine montre le bouleversement des conduites actuelles Sansoises. Toutes ces observations confirment l'idée de Jean-Pierre Olivier de Sardan, selon laquelle toute action de développement ou projet qui n'intègre pas les logiques locales ou logiques du terroir serait voué à l'échec. Car la réussite de tout projet de développement ou projet social dépend de la compréhension comment les acteurs agissent en fonction de leur manière de comprendre et d'agir locale (Cf. Olivier de Sardan, 1995) ?

Auparavant, les jeunes mariés s'installaient chez les parents de l'homme, d'où le système dit « harmonique ». Ce système autrement appelé « la grande famille » était très important, il était surtout caractérisé par un élan de solidarité manifesté par les membres de la famille les uns envers les autres. La grande famille constituait l'unité économique de base et de transmission des normes et valeurs sociales. À l'heure actuelle, avec le salaire et le phénomène du paraître, les jeunes mariés abandonnent celle-ci (la grande famille) pour fonder une famille nucléaire. Ces jeunes qui travaillent surtout dans la mine se disent qu'à l'intérieur de la grande famille l'épanouissement n'est pas possible, car ce sont tout le temps les problèmes des autres (membres de la grande famille) qui doivent être gérés. La construction de ces familles nucléaires est à l'image de la nouvelle architecture (abandon des cases au profit des blocs à l'image des maisons de la cité minière, comme nous l'avons vu dans la partie concernant l'habitat) amenée par la Mine.

De même, sur le plan économique, en ce qui concerne les facteurs de productions du village, qu'il s'agisse des champs, du matériel, du cheptel, on ne retrouve pas cette dichotomie fondamentale qui caractérisait l'économie de la famille étendue, c'est-à-dire le partage du produit économique à l'échelle du *dugu* (village).

Avant la mine, les procédures du mariage collaient aux traditions de solidarité qui unissaient avant tout un homme et une femme, issus de familles qui s'estimaient à l'aune des valeurs morales qui fondaient l'esprit du village. Le mariage à Sanso se faisait soit par échange généralisé qui se déroulait généralement entre deux familles de statuts différents : lorsqu'au moins une des deux était trop pauvre pour pouvoir assurer les frais du mariage, elle proposait une fille de sa famille en échange de la fille désirée au départ. Ou bien le mariage se faisait par parenté à plaisanterie lors du baptême d'une fille, un des parents à plaisanterie de la famille pouvait se permettre de nouer de la corde aux pieds de la fille, et cela signifiait que celle-ci serait sa future épouse.

De la même façon, avant la mine, les premières démarches de mariages étaient effectuées par le frère ou par le cadet du patriarche (c'est-à-dire le frère biologique ou le demi-frère, dans la famille polygamique) ; celui-ci se rendait chez le père de la fiancée et lui présentait les dix noix de kola. Ces premières étaient toujours acceptées, même si le mariage n'avait guère de chance de se conclure.

À partir du moment où l'accord des deux familles était effectif, la procédure du mariage se déroulait selon plusieurs phases. D'abord le « *furu nafolo folo* » (la prestation matrimoniale) au cours de laquelle trois à sept jours après l'accord du conseil de famille de la fiancée, on remettait une partie de la prestation matrimoniale qui était surtout destinée à se concilier les faveurs de la future belle-famille. La remise de la prestation matrimoniale était suivie de la cérémonie du *woroti* (cassure de la noix de kola) au cours de laquelle on fendait les noix de kola apportées par la famille du mari, et qui étaient ensuite partagées entre les parents de la fille qui le consommaient aussitôt.

Je me rappelle que lors des procédures de mariage de mon petit frère, un vieux a lancé en l'air la plus grosse des noix de kola. Les deux cotylédons une fois par terre étaient ramassés à la hâte et offerts aux parents les plus âgés des deux familles.

Ce travail pourra déboucher sur une étude ethnographique similaire dans d'autres localités aurifères du Mali qui ont connu des changements avec l'implantation d'une compagnie minière afin d'approfondir et de continuer la présente étude.

Conclusion

La règle du développement constitue un axe de relations interculturelles. Il met de gré ou de force des univers culturels différents par le mouvement de transfert de toutes sortes : capitaux, valeurs, technologie, etc. La modernité ou encore d'autres façons de vivre venues d'ailleurs et que ses effets contribuent davantage à mettre en mouvement le tissu social endogène d'une localité.

Au terme de ces études d'analyse sur les changements intervenus à Sanso il ressort que : Sanso était un village insignifiant qu'on pouvait traverser sans s'en rendre compte. L'explosion de la croissance démographique à Sanso a aussi entraîné de profondes modifications. Alors qu'en 1998, le village de Sanso comptait 64 familles totalisant 2384 individus, en 2004 il comptait dorénavant 253 familles totalisant 3544 individus, soit une augmentation des effectifs de 1160, correspondant à 49 % de croissance. Ces augmentations sont largement supérieures au taux de croissance annuel de la population du Mali, évalué à 2,9 %. Le territoire devient le lieu d'émergence de dynamismes sociaux confrontés et affrontés comme Katja Werthman l'a observé avec l'expansion démographique de beaucoup de villages au Burkina Faso pays voisin du Mali par l'effet de l'orpaillage (Cf. Werthman, 2000). Par essence, ordre et désordre sont donnés en même temps et le changement social trouve ses racines dans le système lui-même.

Les changements opérés par la mine de façon directe se font de concert avec les leaders d'opinion alors qu'il existe un climat de crise de confiance entre ces derniers et la population locale.

Parmi les trois domaines d'intervention de la mine, c'est seulement dans le domaine de la santé que la population a exprimé sa satisfaction surtout au niveau de la qualité des soins. L'éducation et l'agriculture sont les principales craintes de la population, car l'augmentation de la population plus la recherche permanente du travail à la mine fait qu'on ne peut plus répondre aux attentes des villageois.

Les changements qui sont directement imputables à la mine font objet d'une prise de conscience de la part de la population locale, car la localité risque d'être orphelin après l'exploitation.

Dans ce sens, l'étude de cas que nous avons tenté de mener ouvre la réflexion sur le problème de la non-concertation sociale des zones d'accueil. Peu d'acteurs étaient prêts aux changements et la gestion de ceux-ci a souvent fait perdre à certains les logiques du terroir.

Si l'on tient compte des risques écologiques et technologiques qui sont loin d'être propres, il convient de s'interroger sur l'impact des projets de modernisation que les populations autochtones considèrent non seulement comme une menace grave pour leur identité, mais aussi pour l'équilibre de leur milieu naturel.

En nous fondant plus sur l'observation et l'interprétation de nos résultats d'enquête ainsi que sur les rapports de la mine, il apparaît clairement que le problème principal que Sanso se pose est la question de l'après-mine et tous les acteurs font appel à l'État.

Photographier un village juste un temps donné, afin d'essayer d'en comprendre la situation est parfaitement possible. Si demain cette photographie n'avait plus sa place dans le temps présent, elle servirait néanmoins de base sur la laquelle pourront se calquer diverses entreprises de développement. L'image de Sanso est perpétuelle en mouvance avec les valeurs des nouveaux venus.

Une véritable dynamique interne, mais loin d'être inerte. Ce n'est pas un village où l'objectif des investisseurs est d'assurer la survie de ses habitants. Il ne s'agit pas de plâtrer çà et là en vue de

consolider un peu longtemps l'éternel espoir. Par contre, les projets de développement ne doivent en aucun cas être parachutés, mais accompagnés sur le terrain par des spécialistes.

Références bibliographiques

ABSI PASCALE, 2003. *Les ministres du diable. Le travail et ses représentations dans les mines de Potosi, Bolivie*, Paris, l'Harmattan.

AMSELLE JEAN-LOUP, 1999, *Logiques métisses*, Payot & Rivages, Paris.

AMSELLE JEAN-LOUP, 2001. *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Flammarion.

STRAUSS L. ANSELM, 1997, *Mirrors and Masks*, Rutgers University, USA.

CAMPBELL BONNIE (2009) *Mining in Africa, Regulation and Development*. Edited by Bonnie Campbell, Pluto Press, London.

BALANDIER GEORGES, 1967, *Anthropologie politique*, PUF, Paris

BAYART JEAN FRANCOIS., 1989, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris : Fayart.

BECKER HOWARD, 2002, *Les ficelles du métier, Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris : La Découverte.

COMBESSIE JEAN-CLAUDE, 1999, *La méthode en sociologie*, Édition la découverte, Paris.

ELA JEAN-MARC, 1998, *Innovations Sociales et Renaissance de l'Afrique Noire, les défis du monde d'en bas*, Harmattan, Paris.

GLUCKMAN MAX, 1958, *Analysis of a social situation in modern Zululand*, Manchester, Manchester University Press.

HAGBERG STEN, 2004, « Kuba, R., Lentz, C. & Werthmann, K. (dir.). — *Les Dagara et leurs voisins : Histoire de peuplement et relations interethniques au sud-ouest du Burkina Faso* », *Cahiers d'études africaines*, mis en ligne le 17 avril 2008, consulté le

- 16 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafricaines/4881>.
- KUBA RICHARD et LENTZ CAROLINA, 2006, *Land and politics of belonging in West-Africa*, edited by Richard Kuba and Carola Lentz, Leiden, Boston, Brill.
- LIPIDI JULES, 1985, *L'or*, PUF, « Que sais-je ? », Paris.
- MENDRAS HENRI et FORSE MICHEL, 1983, *Le changement social. Tendances et paradigmes*, Paris, Armand Colin.
- MINISTERE des MINES, de l'ENERGIE et de l'HYDRAULIQUE du MALI, 2001, *Les Mines : Un Secteur d'Investissement Au Mali : brochure sur le développement minier*.
- OLIVIER DE SARDAN JEAN PIERRE, BIRSCHENK THOMAS et CHAUVEAU JEAN PIERRE, 2000. *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala.
- OLIVIER DE SARDAN JEAN-PIERRE, 1995, « La politique de terrain. Sur la production de données en anthropologie », *Enquête*. Mise en ligne le 10 juillet 2013, consulté le 07 mai 2019. URL : <http://enquete.revues.org/263> ; DOI : 10.4000/enquête. 263
- 1995, *Anthropologie et développement, essai en socio-anthropologie du changement social*, Karthala, Paris.
- RAYMOND FURON, 1961, *Les ressources minérales en Afrique*, Payot, Paris.
- ROCHER GUY, 1992, *Changement social*, Seuil, Paris.
- WERTHMANN KATJA., 2000. *Gold rush in West Africa. The appropriation of natural resources : non-industrial gold mining in Burkina Faso*, Sociologus